

Politiques Citoyenneté

LE DROIT DE REGARD DE JUPITER
« C'est Emmanuel Macron qui, in fine, choisira pour l'ensemble des grandes villes et pour Lyon. »
Gérard Collomb, Maire de Lyon et ancien ministre de l'Intérieur

UNE DÉLÉGATION PS À SAINT-NAZAIRE
Le Parti socialiste a missionné une délégation pour se rendre à Saint-Nazaire afin de « recueillir tous les témoignages des protagonistes et de leur apporter le soutien nécessaire ». Quatre adjointes ont démissionné, après des accusations de violences sexuelles impliquant un élu.

SERVICES PUBLICS

L'opération de com de l'exécutif fait un flop

Une note interne de la Direction des finances publiques sur la « transformation » du réseau des trésoreries détaille le service après-vente d'une réforme qui fait déjà des vagues.

La communication se voulait bien huilée. Après la présentation du nouveau réseau des services des impôts sur l'en-semble du territoire pour 2022, le ministre de l'Action et des Comptes publics est

préciser le fond du projet. Mais sa présentation est trompeuse : elle mélange l'évolution du réseau territorial de la DGFIP "proprement dit" et celle de "points de contact" généralistes, notamment les maisons France service, dont 500 ont été promises par le premier ministre, estime également Sol-

À DIEPPE (SEINE-MARITIME), UNE MOTION SERA PRÉSENTÉE CE JEUDI EN CONSEIL MUNICIPAL POUR S'OPPOSER À LA « CASSE DU RÉSEAU » DES TRÉSORERIES.

daïres finances publiques. En la matière, la note interne se fait explicite. Dans les futures maisons France service, « l'accueil de premier niveau est assuré par l'animateur / agent polyvalent d'accueil lui-même (préférentiellement formé par la DGFIP), avec si possible une réponse à l'us-

ger, peut-on lire. À défaut, une mise en relation avec un agent

de la DGFIP sera organisée ». Y compris par téléphone ou en visioconférence. Au passage, il est aussi jugé « essentiel » de signaler « les communes où la fermeture d'une trésorerie libérerait un bâtiment qui pourrait opportunément accueillir une maison France service ». La boucle est bouclée.

Outre les citoyens, les collectivités ter-

ritoriales pourraient aussi pâtir directement de cette réorganisation. Il est ainsi recom-

mandé de vanter l'objectif d'une « meilleure qualité/permanence des tâches de gestion (postes trop petits, disponibilité des "sa-

chants", absences...) grâce à une équipe de taille significative et un encadrement ren-

forcé ». Une concentration et un éloigne-

ment qui inquiètent plus d'un élu. En

Seine-Maritime, les maires du Tréport, de

Neuchâtel-en-Bray, de Forges-les-Eaux,

d'Arques-la-Bataille, de Tôtes et de Dieppe

se sont associés pour dénoncer la fermeture

de « 46 trésoreries pour les remplacer par

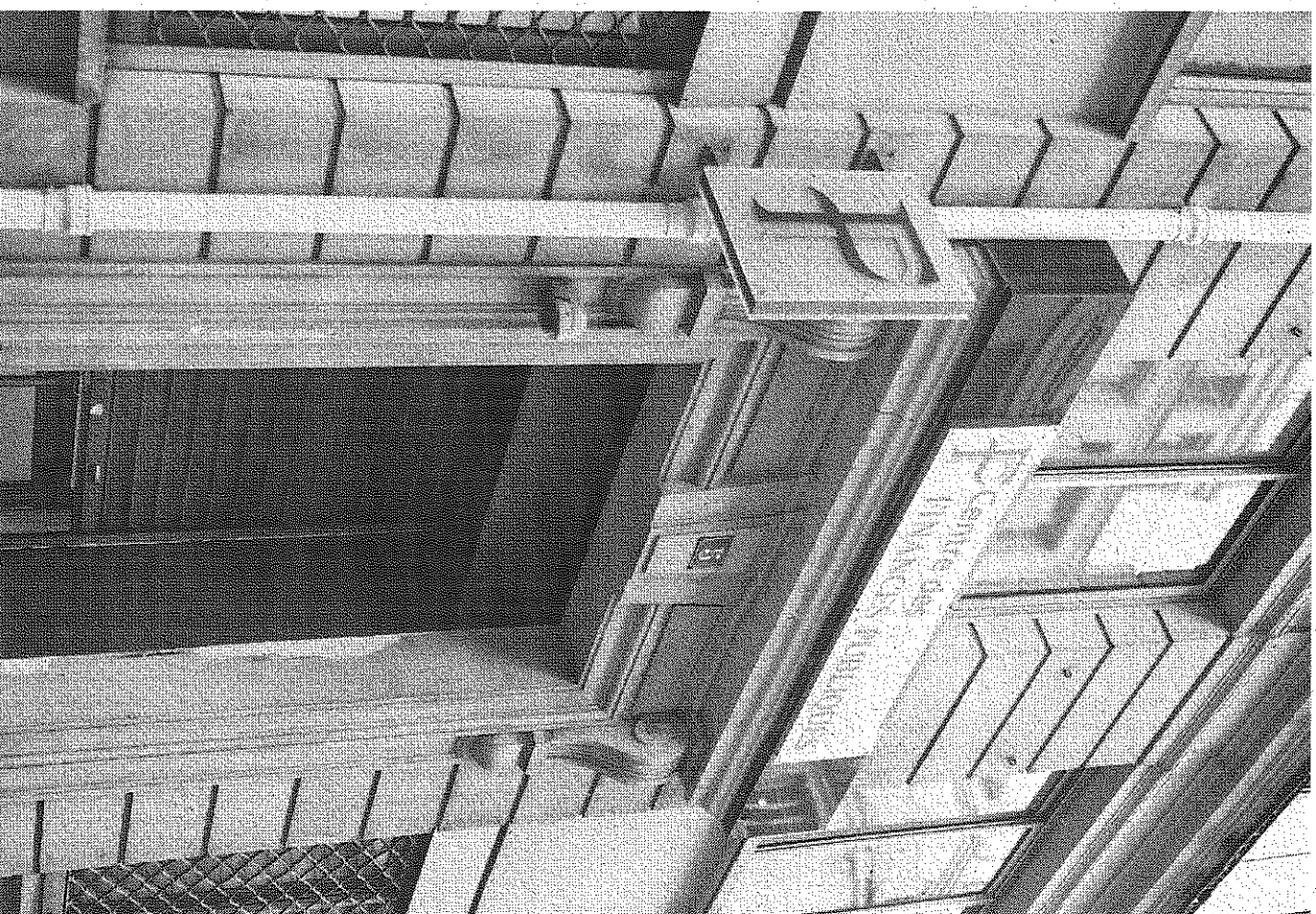
17 services de gestion comptable sur (leur) territoire », et demander « la transparence »

sur le « mouvement de suppressions d'emplois ». Une donnée qui, à en croire le

« guide » de Bercy, pourrait se faire at-

tendre : « La question du quantum de sup-

pressions d'emplois (...) relève d'arbitrages



Selon le document, il s'agit de « répondre à l'effort demandé en termes budgétaires et d'emplois autrement que par une logique de rattrapage indifférencié. » Julien Daniel/Myop

dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens et de la préparation du projet de loi de finance », précise celui-ci.

Les directeurs locaux des finances priés de rester discrets

D'ailleurs, les marges de manœuvre accordées à la concertation sont des plus limitées. Pas à une contradiction près, on peut lire d'abord que « le ministre a insisté sur le fait que la concertation était ouverte sur l'en-semble des sujets », mais, dans la foulée, que celle-ci portera sur « le lieu d'implan-tation des services et de leurs antennes pérennes », en « nombre constant par rapport à la carte d'entrée en négociation », toute augmentation devant être tranchée nationalement. L'astuce gouvernementale pour faire croire à un réseau plus développé réside dans le point suivant : « Le lieu d'implan-tation des points d'accueil de proximité

mutualisés et leur nature, voire le nombre, ainsi que les jours ou créneaux de présence d'un agent de la DGFIP », peuvent être négocies, développe le document.

Les directeurs locaux des finances sont d'ailleurs priés de rester discrets autant que faire se peut. « Une communication à la PQR est prévue (...). Au-delà, le recours à la presse n'est pas obligatoire. Il doit s'appréhender au regard du contexte local », explique-t-on, invitant à ne saisir la presse qu'en cas de crispation. Les élus ne sont cependant pas dupes et la contestation commence à se manifester jusque dans les conseils municipaux. À l'instar de celui de Ham (Somme), qui a adopté, en fin de semaine dernière, un vœu pour s'opposer au projet de réorganisation et demander le maintien de sa trésorerie. Pour la concertation « apaisée », c'est raté. *

JULIA HAMLAOUI

Il « s'agit bien du démantèlement de la DGFIP »

Si le document assure que « les mots-clés de la conduite de la concertation sont : progressivité, association, pédagogie, écoute, ouverture », il annonce surtout que « le projet de nouveau réseau de la Direction générale des finances publiques (DGFIP-NDLR) doit permettre de répondre à l'effort demandé en termes budgétaires et d'emplois autrement que par une logique de rattrapage indifférencié ». Soit une logique de rattrapage même. « Cette note confirme notre analyse », affirme Fanny de Coster, secrétaire générale de la CGT finances publiques. À savoir, poursuit la syndicaliste, qu'il « s'agit bien du démantèlement de la DGFIP » avec non plus des services de plein exercice sur le territoire mais « des permanences temporaires et réalisées par des agents non issus de notre administration ». « La communication gouvernementale met l'accent sur la présence de "points de contact", sans